

Michel Huglo, article extrait du

Dictionnaire de la Musique. Science de la Musique : technique, formes, instruments. Sous la direction de Marc Honegger. Paris : Éditions Bordas, 1976.

tome I (AK) ISBN 2-04-005140-6

tome II (LZ) ISBN 2-04-005585-6

Cette copie numérique a été mise en ligne avec l'accord des Éditions Bordas

<http://www.editions-bordas.fr>

Elle est hébergée par *Archivum de Musica Medii Aevi* (Musicologie Médiévale – Centre de médiévistique Jean Schneider, CNRS / Université de Lorraine).

L'édition de référence demeure protégée par la loi sur les droits d'auteur.

Ce fichier est destiné à un usage strictement personnel à l'exclusion de toute fin commerciale.

Archivum de Musica Medii Aevi

http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/AdMMAe/AdMMAe_index.htm

BENEDICAMUS DOMINO (lat., = Bénissons le Seigneur). Les heures de l'office dans l'Église chrétienne sont encadrées par deux petits versets : l'un au début, *Deus in adiutorium*, l'autre à la fin, *Benedicamus Domino*, auquel le chœur répond *Deo gratias*. Tandis que le premier est attesté par la *Regula monasteriorum* dite de St Benoît (VI^e s.), le second n'est explicitement documenté que par les premiers manuscrits de chant qui les ont recueillis avec notation musicale. Alors que le verset initial est récité sur un ton analogue aux tons psalmodiques, le B.D. final se chante sur diverses mélodies, généralement ornées, qui sont regroupées en séries dans les antiphonaires. Parfois, la mélodie en question est une composition originale de style mélismatique, parfois elle est empruntée à un « neuma » de répons prolix, p.ex. le répons *Honor virtus* de la Trinité, ou encore au répons *Stirps Jesse* attribué à Fulbert de Chartres : ce dernier B.D. fut adopté à Cluny, sur ordre de Pierre le Vénérable († 1157), pour les

quatre principales fêtes de l'année (voir G. VILLIER, art. cité). De fait, on retrouve plus d'une fois cette mélodie parmi les séries de B.D. des antiphonaires notés jusqu'en Italie, où elle a pénétré au XII^e s. — Dès le XI^e s., le trope s'est introduit aussi dans le domaine de ce simple verset ; certains tropaires-prosaires du XI^e ou du XII^e s., des graduels ou encore des processionnaires ont conservé des collections de B.D. tropés en vers ou en prose et des B.D. non tropés, d'une grande variété de formes. Ils concernent principalement la fête de Noël ou celle de Pâques et présentent parfois les caractéristiques de la chanson (« cantio »). Les affinités du B.D. avec le conduit monodique, la « cantio » et ultérieurement avec le → « carol » anglais seraient à définir d'une manière précise. — Le B.D. est l'une des pièces qui a été le plus souvent traitée par les compositeurs d'organe dès le XI^e s. : le B.D. de Fulbert est choisi comme exemple d'organum par le traité de Milan, *Ad organum faciendum* : on le retrouve ensuite à St-Martial et à Notre-Dame, à côté de bien d'autres, et encore dans l'Ars Nova.

Bibliographie — CL. BLUME, Un' antica epistola farcita oppure un B.D. farcito ?, in *Rass. Greg.* VI, 1907 ; P. VILLETARD, Office de Pierre de Corbeil, Paris 1907 ; G. VILLIER, Geschichtsstudie über den Ursprung eines B.D., in *St. Chrodegang* VII, 1925 ; FR.LL. HARRISON, Benedicamus, Conductus, Carol..., in *AMI XXXVII*, 1965 ; K.W. GÜMPEL, art. B.D. in *Riemann-Musik-Lexikon*, III Sachteil, Mayence, Schott, 1967 ; W. ARLT, Ein Festoffizium des Mittelalters aus Beauvais, Cologne, A. Volk, 1970 ; A.V. HALLMARK, Polyphonic Tropes of the B.D. of St-Martial through Notre-Dame (diss. Princeton Univ. 1974).